

**Colloque organisé par la Commission Droit Social du Barreau de RENNES
La Valeur « Travail »**

Date : Vendredi 28 novembre 2025 de 9 h à 12h30 et de 14h à 17h30

Lieu : Maison des Associations – Rennes - Auditorium

Validation : 7 heures de formation

Dans un monde du travail en pleine mutation, ce colloque vise à explorer la notion de valeur du travail, ses transformations et ses implications sur les relations professionnelles. À travers des interventions animées par des avocats praticiens du droit du travail, des universitaires et des magistrats, cet événement offrira une réflexion approfondie sur l'état du lien de subordination et les attentes des travailleurs vis-à-vis de l'accomplissement professionnel.

Première partie : "Le lien de subordination : quel avenir ?"

1- Conjuguer autonomie et clauses du contrat de travail :

- M. Hervé BALLEREAU, Président de la septième chambre de la Cour d'Appel de RENNES sous réserve ou un autre magistrat des chambres sociales de la Cour d'Appel de RENNES
- Mme Françoise FAVENNEC-HERY, Professeur émérite en droit privé, responsable de Master 2 Droit social Paris 2 Panthéon Assas
- Me Kellig LE ROUX, avocate en droit du travail (Barreau de Rennes) Cabinet BREIZH LEX

2 - Les nouvelles formes de travail

- Me Audrey GARRAULT, avocate en droit des associés (Barreau de Rennes) Cabinet Vaughan
- M. Nicolas DEBRAY, Dirigeant SCOP Enercoop
- Me Lara BAKHOS, avocate en droit du travail (Barreau de Rennes) Cabinet MONDRIAN AVOCATS

Deuxième partie : "Le lien de subordination et le besoin d'accomplissement"

1- Les attentes des salariés

- Mme Lucie JUBERT-TOMASSO, Maître de conférence de droit privé et responsable du Master 1 Droit Social, Université de Rennes
- M. Philippe BELLOIR, vice-président du Conseil de Prud'hommes de Rennes
- Me Eric MARLOT, avocat en droit du travail (Barreau de Rennes) – Cabinet MDL AVOCATS

2 -Les réponses des employeurs – RSE - marque employeur

- Me Sophie GUILLOU-COUDRAY, avocate du cabinet Coudray (Barreau de Rennes) ayant mis en place la RSE
- Mme Emmanuelle DELATTRE, Consultante formatrice de l'organisme Avelmat
- Me Matthieu LEBAS, avocat en droit du travail (Barreau de Rennes) – Cabinet BARTHELEMY

